



M. Christian BALL
Conseiller municipal
SCHILICK POUR TOUS
6, rue de la Glacière
67300 SCHILTIGHEIM

Schiltigheim, le 9 juin 2018

À

M. Frédéric BIERRY
Président du Conseil départemental du Bas-Rhin
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9

Monsieur le Président, *Cher Frédéric,*

La modification de la carte scolaire a suscité l'émoi de la part des élus schilikois lors de la réunion plénière du Conseil municipal de Schiltigheim du mardi 05 juin dernier.

Tous les élus du Conseil municipal, sans exception, ont décidé d'un commun accord et sans aucune réserve de soutenir le maintien du collège Leclerc au sein des réseaux d'éducation prioritaire (REP), à travers le vote d'une motion. Motion qui a été adoptée à l'unanimité.

En ma qualité de membre à part entière de cette instance et fort de cette unanimité au Conseil municipal, je vous sollicite pour que le Conseil départemental du Bas-Rhin prenne des engagements fermes pour conserver dans le temps l'ensemble des moyens financiers mais aussi humains alloués à ce collège.

L'appartenance du collège Leclerc à un REP a permis à des enfants schilikois, nos enfants, de bénéficier d'un encadrement et d'un enseignement de qualité. La mixité sociale, qui en découle, ainsi que la réussite scolaire constituent de véritables enjeux de société pour la Ville.

L'égalité des chances doit trouver toute son expression dans l'instruction des jeunes schilikois. L'ascenseur social, qui a été plusieurs fois en panne ces dernières années, risque de ne plus fonctionner pour les élèves fréquentant cet établissement si sa situation actuelle n'est pas maintenue et soutenue par le Conseil départemental.

Comptant sur votre soutien et votre engagement pour nos enfants, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations républicaines.

Bien à toi,

Christian BALL